



FRIPERIE COMMUNAUTAIRE HUNTINGDON
4 RUE LORNE LOCAL 102
HUNTINGDON, QUÉBEC.
J0S1H0

SPORT-O-THÈQUE

Haut St-Laurent

FICHE D'INSCRIPTION

TYPE D'ABONNEMENT (cocher) :

Individuel 10.00\$

Familial 25.00\$

Organisme communautaire 25.00\$

Municipalité 100.00\$

École 100.00\$

Autres (préciser) : _____

NOM DE L'ORGANISATION/RESPONSABLE : _____

ADRESSE: _____

TÉLÉPHONE: _____

COURRIEL: _____

PIÈCE D'IDENTITÉ

EMPRUNT DE MATÉRIEL POUR LES SERVICES, ACTIVITÉS SUIVANTES:

PERSONNES POUVANT EMPRUNTER DU MATÉRIEL

NOM	POSTE

RÉSERVÉ AU RESPONSABLE:

DATE: _____ #MEMBRE: _____ COTISATION: _____ \$

POLITIQUE DU PRÊT D'ÉQUIPEMENT

1. CONDITIONS D'EMPRUNT

- 1.1** La personne doit présenter sa carte de membre valide pour effectuer l'emprunt et être consentante aux conditions de prêt.
- 1.2** La personne est entièrement responsable de l'équipement emprunté et doit manipuler avec soin le matériel prêté.
- 1.3** La durée du prêt est d'une semaine. Si le retour est en retard, le membre peut devoir fournir un montant selon les tarifs établis. (Pour la location à long terme la Sport-O-Thèque ce donne le droit de charger des frais de location)
- 1.4** Un deuxième prêt consécutif peut être renouvelé selon la disponibilité du matériel, en se présentant à la Sport-O-thèque.
- 1.5** La Sport-O-thèque se réserve le droit de limiter le prêt d'équipement.
- 1.6** Un dépôt jusqu'à 50\$ peut être nécessaire dans certains prêts d'équipement (par items/ semaine) ou le dépôt d'un numéro de carte de crédit en garantie.
- 1.6.1 Un dépôt d'une pièce d'identité est exigé lors de la location d'une journée pour tous items.(Individuel / familiale)

2. RESPONSABILITÉ EN CAS DE VOL, PERTE OU DOMMAGES DU MATÉRIEL

- 2.1** Le membre doit informer la Sport-O-thèque advenant un vol ou une perte d'équipement.
- 2.2** En signant ce consentement, le membre s'engage à rembourser à la Sport-O-thèque la valeur de remplacement du matériel, advenant le vol ou la perte, ou à payer les frais de réparation si des dommages ont été causés autrement que par un usage normal.

3. NON-RESPONSABILITÉ

- 3.1** La Sport-O-thèque n'est pas responsable des blessures lors de l'utilisation de l'équipement emprunté.
- 3.2** La Sport-O-thèque n'est pas responsable des frais encourus lors de l'utilisation de l'équipement emprunté.

J'accepte la responsabilité de l'équipement emprunté et je reconnais et accepte les conditions de prêt

Signature du membre : _____

Signature du responsable: _____

RÉSERVÉ AU RESPONSABLE:

Carte de crédit : Visa MasterCard Autres : _____

Numéro de carte de crédit : _____ Exp : M/A _____

CODE : _____ Signature _____

Votre signature est requise pour approbation du paiement, en cas d'éventualité d'un non-retour du matériel ou pour tout dommage. (La valeur des biens sera prélevée.)